

VAGUE 6 : RECRUTEMENT POSTES A PROFIL ECOLE INCLUSIVE

| Appel à candidatures | Dépôt des candidatures | Commissions | Résultats |
|----------------------|---|-----------------------|-----------------------|
| Lundi 5 juin 2023 | Du lundi 5 au jeudi 8 juin 2023 (17h00) | Mercredi 14 juin 2023 | Vendredi 16 juin 2023 |

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un CV (mentionnant impérativement les coordonnées téléphoniques) exclusivement **par courriel** à

mvt1d24@ac-bordeaux.fr

| POSTES | CIRCONSCRIPTION | | ETABLISSEMENTS | FICHE |
|---|----------------------------|------|--|----------------------|
| Enseignant en ULIS COLLEGE | ECOLE INCLUSIVE | 1 | <ul style="list-style-type: none"> ● CLG JACQUES PREVERT BERGERAC ● CLG LEROI-GOURHAN LE BUGUE | FP01 |
| Enseignant référent | | 1 | CLG LA BOETIE SARLAT LA CANEDA | FP02 |
| Enseignant spécialisé enseignement milieu pénitentiaire | | 0.50 | ● CENTRE DE DETENTION MAUZAC ET GRAND CASTANG | FP03 |
| | | 0.50 | ● CENTRE DE DETENTION PERIGUEUX | |
| Enseignant en centre éducatif fermé (CEF) | | 1 | BERGERAC | FP04 |
| Coordonnateur pédagogique en unité d'enseignement | | 1 | <ul style="list-style-type: none"> ● INSTITUT REEDUCATIF CENTRE AILHAUD CASTELET BOULAZAC ISLE MANOIRE | FP05 |
| Enseignant spécialisé | | 1 | <ul style="list-style-type: none"> ● I.M.E. LA SOURIS VERTE (0.50) ENS REMPLACANT (0.50) | FP06 |

Enseignant ULIS COLLEGE

Profil de poste

Intitulé : poste d'enseignant coordonnateur en unité localisée d'inclusion scolaire en collège (ULIS-Collège).

Public concerné : les professeur-e-s de lycées et de collèges ou les professeur-e-s de lycée professionnel de toutes disciplines, titulaires du 2 CA-SH, correspondant à l'option du dispositif, ou ayant le CAPPEI. (ou en cours de certification)
Les professeur-e-s des écoles titulaires du CAPA-SH correspondant à l'option du dispositif, ou ayant le CAPPEI (ou en cours de certification)

Missions:

- Mettre en œuvre les parcours individualisés des élèves dans une perspective de réponses souples et évolutives adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Coordonner les activités pédagogiques conduites au sein du dispositif dans le cadre d'un parcours de formation établi en équipe.
- Assurer les enseignements visant à préparer, développer ou consolider les apprentissages tels que prévus par les projets individuels de formation générale et/ou professionnelle de chacun des élèves.
- Assurer la coordination du dispositif ULIS.
- Favoriser la participation des élèves de l'ULIS aux activités pédagogiques, éducatives et professionnelles dans les classes.
- Faciliter l'enseignement des professeurs en leur fournissant informations et appui pédagogique.
- Assurer une mission de personne-ressource auprès de l'ensemble de la communauté éducative.
- Coordonner les emplois du temps des élèves ainsi que les interventions des personnels de services spécialisés.
- Coordonner, le cas échéant, les accompagnements par l'auxiliaire de vie scolaire.

Compétences attendues :

- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap.
- Connaître et proposer des modalités diversifiées d'accessibilité pédagogique
- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel.
- Savoir mettre en œuvre en complémentarité des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé.
- Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant et de s'intégrer dans une équipe pluri catégorielle.
- Avoir les sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication.
- Maîtriser l'outil informatique (niveau C2i souhaité).
- Confidentialité et devoir de réserve sont primordiaux.

Recrutement :

Entretien devant une commission départementale.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter monsieur Franck VEYSSIERE (IEN ECOLE INCLUSIVE).

Enseignant référent

DESCRIPTION DU POSTE

L'enseignant référent est un personnel de l'éducation nationale titulaire d'un diplôme spécialisé. Chargé du suivi des élèves handicapés sur un secteur géographique, il est basé sur un collège de ce secteur. A ce titre, il est, pour le secteur, la personne ressource qui sera très souvent consultée en première intention sur les situations de scolarisation d'élèves handicapés.

Missions

- Assurer, sur l'ensemble du parcours de formation, la permanence des relations avec l'élève, ses parents ou son représentant légal (Article D351-12 du code de l'éducation)
- Favoriser la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation.

Actions à conduire

- Travailler en partenariat avec la MDPH et en particulier avec le coordonnateur du pôle enfants-adolescents et l'équipe pluri-disciplinaire d'évaluation.
- Organiser les ESS depuis l'édition des convocations jusqu'au compte-rendu final.
- Être une personne ressource de proximité pour l'ensemble des partenaires de la scolarisation d'un élève handicapé (familles, équipes pédagogiques, professionnels des services de soins...).

Compétences et titres requis

* Titre : être titulaire du CAPPEI, d'un CAPA-SH, d'un 2CA-SH ou des équivalences énoncées à l'article cité au paragraphe « missions ».

* Avoir une bonne connaissance de l'ensemble des structures de l'A-SH

* Posséder des qualités de synthèse, de rédaction, d'organisation et de conduite de réunion

* Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (bureautique : traitement de textes, tableur...) et plus généralement savoir paramétrer « a minima » un système d'exploitation.

MODALITE D'AFFECTATION

Affectation à titre définitif.

L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

ELEMENTS DE REMUNERATION

Traitement Éducation Nationale selon le grade et l'échelon

MODALITE DE RECRUTEMENT

Entretien devant une commission départementale.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter monsieur VEYSSIERE (IEN Ecole inclusive).

FICHE DE POSTE
Enseignant –
50% Maison d'arrêt de Périgueux 50% Centre de détention de Mauzac
Poste à exigence particulière

| | |
|---|---|
| Cadre réglementaire | <p>Convention nationale Éducation nationale-Justice du 15/10/19 annexée à la Circulaire N° 2020-057 du 9/03/2020</p> <p>L'enseignant assure ses missions à la fois sous l'autorité de la proviseure de l'Unité Pédagogique Régionale qui a la responsabilité de l'organisation des enseignements et sous le contrôle des corps d'inspection de l'Éducation Nationale</p> <p>Autorisation d'accès permanente délivrée par l'Administration pénitentiaire</p> <p>Mission incompatible avec un temps partiel.</p> |
| Diplôme requis | CAPPEI ou équivalent pour être titularisé sur le poste après année probatoire |
| Missions Compétences attendues générales | <p>L'enseignant accomplit son service dans des locaux propres à l'Unité locale d'Enseignement (ULE) de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Il travaille en étroite collaboration avec ses collègues, l'équipe étant au quotidien en lien direct avec le Responsable Local de l'Enseignement (RLE). Ce dernier établit le projet pédagogique ainsi que le cadre de fonctionnement validés par la Proviseure-directrice de l'Unité Pédagogique Régionale (UPR) qui dirige l'enseignement dans l'ensemble des établissements pénitentiaires de la région Nouvelle Aquitaine.</p> <p>L'enseignant réalise tout ou partie des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre en charge les détenus du centre pénitentiaire afin d'élaborer un bilan dès leur arrivée - assurer un enseignement auprès de détenus pour lesquels il a été établi un projet pédagogique individualisé - participer aux réunions de synthèse animées par le RLE en vue de l'organisation, de la mise en œuvre des projets individuels des détenus, ... - contribuer à la préparation des examens de tous niveaux et assurer des surveillances d'épreuves <p>Conduire un bilan pédagogique initial individuel afin de répondre aux besoins en tenant compte de la durée de la peine, en recherchant l'adhésion de la personne détenue</p> <p>Développer à tous les niveaux de formation une approche différenciée du public, en portant une attention particulière aux publics prioritaires : jeunes majeurs personnes ne maîtrisant pas la langue française et/ou les savoirs fondamentaux, public non qualifié.</p> <p>Permettre aux personnes de se remobiliser et d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes ainsi que la maîtrise des outils numériques de base</p> <p>Contribuer à la prévention, au repérage et au signalement de la radicalisation et de la violence</p> <p>Accompagner la préparation des diplômes et la validation des acquis</p> |
| Connaissances requises | Connaissance du référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé, du système éducatif ainsi que, idéalement, des dispositifs de formation professionnelle |
| Posture et capacités | <p>Une posture adaptée est attendue en toute circonstance (maîtrise de soi, devoir de réserve, neutralité, loyauté, discrétion, ...) et dans le respect du règlement pénitentiaire</p> <p>Bonnes capacités d'écoute et d'adaptabilité. Qualités de rigueur et d'organisation.</p> <p>Capacité à travailler en équipe, en partenariat et dans un milieu très spécifique</p> <p>Maîtrise des outils numériques</p> <p>Quelques déplacements à prévoir (réunions formations)</p> |
| Conditions particulières d'exercice | <p>Réaffectation à l'année (l'enseignant reste titulaire de son poste actuel lors de la 1^{ère} année d'exercice sur le poste, nomination à titre définitif la 2^e année si spécialisation acquise)</p> <p>Exercice sur 36 semaines, étendu selon les besoins du service pour la préparation de la rentrée et de la fin de l'année scolaire</p> <p>Service d'enseignement hebdomadaire conditionné par le statut de l'enseignant, le temps de coordination et de suivi faisant partie de l'ORS</p> <p>Evaluation conjointe par le Proviseur-directeur de l'UPR et l'IEN ASH</p> <p>Plan de formation continue annuel spécifique obligatoire (avec déplacements)</p> |
| Éléments de rémunération | Traitement selon le profil + indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire se substituant à ISAE/ISOE |
| Modalités de candidature | <p>Poste à profil relevant d'une Commission de recrutement</p> <p>Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter monsieur VEYSSIERE (IEN Ecole Inclusive).</p> |

Enseignant en CEF

| | |
|--|--|
| Mission générale | Au sein d'une équipe pluri-professionnelle (éducateurs psychologue, professeur de lycée professionnel, etc.), l'enseignant exerce ses fonctions, sous l'autorité fonctionnelle du directeur du CEF et sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur de l'éducation nationale en charge du dossier des mineurs suivis dans un cadre pénal. |
| Localisation du poste | CEF de Bergerac |
| Cadre général | <p>Dans le cadre du partenariat rappelé par la circulaire conjointe entre la PJJ et l'éducation nationale numéro 2015-121 du 3 juillet 2015, un poste d'enseignant est mis à disposition au sein du CEF.</p> <p>L'établissement accueille des mineurs de 15 à 18 ans, placés par décision judiciaire pénale dans le cadre d'une alternative à l'incarcération, majoritairement en rupture avec l'institution scolaire depuis plusieurs mois, voire plusieurs années.</p> |
| Fonctions | <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et conduire des évaluations de compétences pour les mineurs accueillis et contribuer à l'élaboration de rapports sur l'évolution du mineur accueilli. • Assurer une part importante des temps d'enseignement aux jeunes qui ne bénéficient pas d'une inclusion scolaire, notamment en effectuant un travail de remédiation aux difficultés d'acquisition. • Promouvoir l'inclusion scolaire et l'insertion sociale et professionnelle • Accompagner le mineur dans la construction et la réalisation de son projet scolaire et professionnel en lien avec l'équipe pluri professionnelle, la famille et les différents partenaires de la scolarité et de la formation. • Inscrire les temps d'enseignement en complémentarité des autres interventions (activités sportives, culturelles, de citoyenneté, de santé et de prévention). • Participer aux réunions institutionnelles et d'étude de situations. • Contribuer à l'élaboration des rapports d'évolution des mineurs accueillis adressés aux magistrats. |
| Compétences | <ul style="list-style-type: none"> • Une connaissance des publics adolescents en difficulté et la volonté de s'engager auprès d'eux. • La capacité de concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations de rupture, de mener des actions pédagogiques différenciées et d'élaborer des parcours de remédiation individualisés. • La capacité de s'inscrire dans un travail d'équipe. • La connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (CIO, mission locale, etc.) et des institutions de droit commun en formation. • La capacité de représenter institutionnellement l'éducation nationale auprès de partenaires, de rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué afin de préserver un partenariat de qualité. • Une bonne connaissance des institutions et du fonctionnement de l'éducation nationale. • La capacité à s'adapter à une culture professionnelle différente. |
| Prérequis (diplôme ou expérience) | <ul style="list-style-type: none"> • Enseignant du premier ou du second degré • Être titulaire du CAPPEI • Expérience indispensable d'enseignement auprès d'adolescents en situation de grande difficulté scolaire. |
| Contact | IEN Ecole Inclusive, M Franck VEYSSIERE |

Coordonnateur pédagogique en unité d'enseignement

Centre Ailhaud Castelet Boulazac

ÉTABLISSEMENT

Poste à 100% coordination pédagogique sur le SESSAD ITEP et SESSAD SENSORIEL

PROFIL DU POSTE

Le coordonnateur pédagogique organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement sanitaire ou médico-social.

MISSIONS

Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement ;

Pour chaque année scolaire, il élabore une proposition d'organisation des groupes d'élèves et la soumet au directeur pour validation ;

Il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves au sein même de l'établissement ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements ;

Le coordinateur pédagogique est l'interlocuteur privilégié des familles pour les questions relatives au parcours scolaire de l'enfant. Il doit veiller à ce que chaque famille ait une information suffisante et claire sur le parcours scolaire de son enfant.

Il travaille en lien avec les enseignants de l'unité d'enseignement et les établissements scolaires où les élèves sont en scolarisation partagée, ce en vue de favoriser au mieux le déroulement du parcours de formation des élèves.

Le coordonnateur pédagogique veille à :

- la nature et les niveaux des enseignements dispensés en conformité avec les exigences réglementaires.
- la nature des dispositifs mis en œuvre pour rendre opérationnel le projet personnalisé de scolarisation des élèves :

les collaborations particulières établies avec certains établissements scolaires, en précisant dans ce dernier cas les établissements concernés, les modalités pratiques des interventions au sein des locaux scolaires et les lieux d'intervention ;

- les modalités de coopération entre les enseignants exerçant au sein de l'unité d'enseignement et les enseignants des écoles ou établissements scolaires concernés par la convention. Cette coopération porte notamment sur l'analyse et le suivi des actions pédagogiques mises en œuvre, leur complémentarité, ainsi que sur les méthodes pédagogiques adaptées utilisées pour les réaliser. Elle porte également sur les modalités de travail en commun : fréquence, composition et organisation des réunions pédagogiques.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Il est l'interface entre l'équipe pédagogique de l'Unité d'Enseignement (UE) et l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (éducative et thérapeutique).

Il accueille et rencontre les familles avec l'équipe pédagogique de l'UE.

Il étudie les conditions d'accueil et de scolarisation, analyse et quantifie les moyens à mettre en œuvre en terme de personnel, locaux, matériel.

Il sollicite le directeur pour des aménagements éventuels : effectifs, transports, restauration scolaire.

Il anime, impulse et assure la mise en œuvre du projet pédagogique.

Il rédige les conventions relatives à tout accueil scolaire en dehors de l'unité d'enseignement de l'établissement en lien avec le directeur.

Il participe aux réunions de coordination avec les autres chefs de service de l'établissement.

Il travaille en relation étroite avec la circonscription ASH.

DIPLÔMES REQUIS ET COMPÉTENCES ATTENDUES

CAPPEI ou équivalent (parcours UE privilégié)

- Faire preuve de compétences dans la gestion et l'animation d'une équipe.
- Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise en ce qui concerne les conduites troubles et les déficiences sensorielles.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.
- Maîtriser l'outil informatique (word, excel, messagerie électronique).
- Faire preuve de dynamisme et de disponibilité.

MODALITE D'AFFECTATION

Affectation à titre définitif.

L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

ELEMENTS DE REMUNERATION

Traitement Éducation Nationale selon le grade et l'échelon

MODALITE DE RECRUTEMENT

Entretien devant une commission départementale.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter monsieur VEYSSIÈRE (IEN École Inclusive).

Enseignant spécialisé :50% IEM La souris verte + 50% remplaçant

Description du poste :

L'enseignant en charge de ces deux mi-temps est un personnel de l'éducation nationale titulaire prioritairement d'un diplôme d'enseignant spécialisé (cf. « compétences et titres requis » ci-dessous). Toutefois, tout enseignant non spécialisé mais motivé par l'enseignement auprès de jeunes en situation de polyhandicap peut également candidater sur ce poste.

Lors de ses missions, il effectuera sa quotité de travail à 50% auprès de l'Institut d'Education Motrice La souris verte à Bergerac auquel il est rattaché administrativement et 50% sur un poste de remplaçant.

Missions et actions à conduire :

1) IEM La souris verte :

- L'enseignant sera à même de proposer des enseignements adaptés aux enfants et adolescents séjournant dans cet établissement dont le polyhandicap et l'importance des prises en charge ne permettent pas d'envisager une scolarisation en milieu ordinaire.
- Ces temps de scolarisation au sein de l'établissement devront permettre la réalisation d'acquisitions dans le domaine scolaire, le développement de la personnalité et la socialisation des enfants et adolescents accueillis qui présentent un handicap grave à expressions multiples associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde avec des restrictions très importantes de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.
- Les temps de scolarisation de ces élèves seront aménagés en fonction des besoins en soins et en rééducation.
- Les enseignements s'effectuent en petits groupes en fonction des âges, des compétences et des besoins dans le respect des besoins éducatifs particuliers de chaque élève.

Objectifs : S'approprier le langage, découvrir le monde, devenir élève, découvrir le symbolique, agir et s'exprimer avec son corps, expérimenter, percevoir, sentir, imaginer, créer.

2) Remplaçant :

Missions dévolues à un remplaçant sur une quotité de 50%.

Diplôme requis :

CAPPEI parcours UE privilégié

Modalités de candidature :

Poste à profil relevant d'une commission de recrutement

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter monsieur VEYSSIERE (IEN Ecole Inclusive) : 05 53 02 84 97